

CONSEIL COMMUNAL DU 14 MARS 2006

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

Communication(s)

BATIMENT COMMUNAL. – Aménagement de la maison de la Laïcité. – Travaux de rénovation et d'aménagement divers. – Approbation du cahier spécial des charges, choix des modes de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire.

Etant donné la nouvelle affectation prévue pour le bâtiment de l'ancienne gendarmerie, à savoir transformation en divers locaux pour la Maison de la Laïcité (salle de réunion, bureau, bibliothèque, salle pour activités diverses) et en un appartement pour le CPAS, divers travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment sont envisagés.

BIENS COMMUNAUX. – Parc à gibier de La Reid. – Peinture du logis parc à gibier. – Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire. – Approbation.

Vu l'état de dégradation avancé des peintures du logis du Parc à gibier, il s'avère nécessaire de procéder au renouvellement des peintures des murs intérieurs et d'un pignon extérieur.

BOIS COMMUNAUX. – Travaux de reboisement. – Demande de liquidation de subventions relatives aux travaux réalisés selon le devis 716.

Dans le cadre des travaux subsidiés de reboisement au triage n° 140 de La Porallée, lieu-dit « Bronromme », compartiment 171, parcelle 7, le dossier de demande de liquidation de subsides complété est soumis à l'approbation du Conseil communal avant d'être introduit auprès du pouvoir subsidiant.

BOIS COMMUNAUX. – Travaux de reboisement. – Demande de liquidation de subventions relatives aux travaux réalisés selon le devis 667.

Dans le cadre des travaux subsidiés de reboisement au triage n° 140 de La Porallée, compartiment 174, La Fagne Pansir, le dossier de demande de liquidation de subsides complété est soumis à l'approbation du Conseil communal avant d'être introduit auprès du pouvoir subsidiant.

BOIS COMMUNAUX. – Location des chasses – Modifications du cahier des charges – Ratification.

Suite au courrier du 17 février 2006 émanant de Mr l'Ir. Du cantonnement de Spa informant que la Direction de Liège de la Division de la Nature et des Forêts demandait d'apporter de légères modifications au cahier des charges dans un but d'uniformisation des cahiers des charges des communes du cantonnement.

Suite aux petites corrections ou précisions qui ont été apportées et à l'approbation des ces modifications par le Collège échevinal le 6 mars 2006, le Conseil communal ratifie les modifications apportées au cahier des charges pour la location, en 11 lots, du droit de chasse en forêt communale de Theux.

FINANCES. – Emprunts groupés pour le financement des dépenses extraordinaires 2006. – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et fixation du mode de passation du marché.

Vu le budget communal de l'exercice 2006, notamment les moyens de trésorerie et considérant qu'il faut recourir à l'emprunt pour le paiement de certaines dépenses, il y a lieu de contracter un emprunt groupé auprès d'un organisme bancaire.

IMPOSITIONS COMMUNALES - Formalités et redevances sur les différents permis et certificats urbanistiques.- Approbation.

Il s'agit de compléter et d'actualiser les différentes redevances et d'inclure la procédure relative au contrôle des implantations imposé par l'article 137 du CWATUP.

MATERIEL ROULANT. – Achat d'un tracteur tondeuse neuf. – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Etant donné les superficies à tondre sur notre entité, la capacité technique limitée du tracteur de La Reid, l'état de vétusté du tracteur de Filaville, le Conseil communal souhaite acquérir un tracteur-tondeuse dont les qualités techniques permettront la bonne gestion de ces tâches

MATERIEL ROULANT. – Achat d’une camionnette avec benne basculante neuve. – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal souhaite acquérir, en remplacement d’une camionnette déclassée suite à un accident en 2005, un nouveau véhicule qui sera particulièrement bien adapté pour les tournées de pose de tarmac (service Voirie) et le chargement des tontes de pelouses (service Espaces Verts).

MATERIEL ROULANT. – Achat d’une camionnette plateau neuve. – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal souhaite acquérir, en remplacement d’un véhicule vétuste et inapte à supporter un nouveau contrôle technique, une camionnette plateau qui sera plus appropriée pour charger le matériel de signalisation, les barrières Nadar et tout autre matériel mis à disposition lors des diverses manifestations et festivités locales.

PERSONNEL.- Statut pécuniaire.- Modification.- Approbation

Modification des indemnités pour frais de parcours du personnel communal : le Conseil délègue au Collège de décider de l’opportunité d’octroyer un forfait kilométrique aux membres du personnel concernés.

PERSONNEL.- Règlement des congés.- Modification.

Modification relative au mi-temps médical pour le personnel communal qui n’est plus limité dans le temps.

PERSONNEL COMMUNAL.- Statut pécuniaire.- Modification.- Approbation.

Modification du mode de calcul du pécule de vacances du personnel communal (entre 65 % et 92 % de 2006 à 2009).

PISCINE. – Acquisition d’un robot automatique et rénovation du système de filtration et de régulation. – Approbation du cahier spécial et fixation du mode de passation du marché.

Etant donné la nécessité de renouveler le système de filtration et de régulation de la piscine communale pour assurer la conformité de la qualité de l’eau, le Conseil communal souhaite l’acquisition d’un robot automatique ainsi que la rénovation du système de filtration et de régulation.

PLAN DE PREVENTION DE PROXIMITE.- Rapport d’évaluation 2005.- Approbation.

L’administration communale a développé un plan de prévention de proximité quadriennal (2004-2007) subventionné par la Région Wallonne. L’articulation, la mise en place et l’évaluation du projet ont été confiées à l’Espace Jeunesse qui a évalué positivement les dix actions mises en place sur la commune de Theux. Le Conseil communal approuve ledit plan.

POLICE.- Ordonnance de police administrative générale.- Approbation.

Institué par la loi du 13 mai 1999, le système des sanctions administratives a connu récemment un essor, suite aux lois des 7 mai 2004 et 17 juin 2004. Avec la loi de réparation du 20 juillet 2005, il a été possible de répondre à plusieurs problèmes pratiques et procéduraux.

Le Collège échevinal a décidé de prendre ses dispositions pour mettre en œuvre ces législations et espère pouvoir mieux combattre un ensemble de « petites » incivilités qui perturbent la quiétude des citoyens, comme le taguage, les excréments de chien sur la voie publique, les dépôts de déchets illégaux, …

TERRAINS COMMUNAUX. – Aire de stockage située au Zoning de Filaville. – Fourniture et pose d’une clôture et d’une barrière coulissante et marchés d’aménagement divers. – Approbation du cahier spécial des charges, choix des modes de passation des marchés et fixation d’un crédit budgétaire.

Afin de prévenir les vols et dégradations sur l’aire de stockage communale située à Filaville, il est nécessaire d’installer rapidement une clôture et une barrière coulissante autour de cette parcelle. Cette clôture sera identique à celle installée par la société Gohy. L’installation de la clôture mitoyenne avec Entelec sera prise en charge pour moitié par Monsieur Bocken. D’autres travaux d’aménagement de la zone de stockage sont également à prévoir tels que création de boxes et réalisation d’une dalle en béton armé.

VOIRIE. – Embellissement du centre de Theux par des décorations florales. – Acquisition de suspensions à fleurir. – Mode de passation des marchés et fixation d’un crédit budgétaire. – Approbation.

Dans le cadre d’un fleurissement de la Place du Perron qui contribuera à l’embellissement et la convivialité du site, le Conseil communal souhaite acquérir des jardinières suspendues.

HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 13 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 13 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 13 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice primaire à titre temporaire, pour 18 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 26 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 26 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation d’une institutrice maternelle à titre temporaire, pour 26 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation, à titre temporaire, d'un maître spécial de morale non confessionnelle, pour 14 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation, à titre temporaire, d'un maître spécial de morale non confessionnelle, pour 14 périodes-capital par semaine.- Ratification.

ENSEIGNEMENT.- Désignation, à titre temporaire, d'un maître spécial de langues modernes, pour 14 périodes-capital par semaine.- Ratification.

SERVICE REGIONAL D'INCENDIE.- Commissionnement d'un Chef de Corps temporaire.- Prolongation.